

# Explication pour adhésion en ligne suite à une convention CADRE :

http://www.mediationconso-ame.com/

### Cliquer sur « Désigner l'AME »

La médiation Présentation de l'AME de la consommation conso

La charte AME Conso

Processus de Professionnels la médiation adhérents

de la

Demande de médiation

Contact



#### Vous êtes un consommateur

Ce site vous permet de déposer une demande de médiation en ligne à l'occasion d'un conflit non résolu avec un Professionnel

formulaire de demande

de médiation

#### Vous êtes un professionnel

Vous souhaitez répondre aux obligations légales de proposer à vos clients consommateurs le recours à un médiateur de la consommation

L'AME Conso peut mettre en œuvre la prestation qui répondra à ces exigences.



La médiation des litiges de la consommation est un processus de médiation conventionnel structuré, particulier, par lequel un consommateur et un professionnel tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends et ce, avec l'aide d'un tiers, le médiateur,

La médiation de la consommation doit permettre de répondre aux attentes des consommateurs et des professionnels, afin de restaurer une relation de confiance et d'écoute efficace, afin d'éviter d'éventuelles procédures judiciaires.

C'est une réelle alternative aux contentieux et une démarche de concertation efficace, pour renouer le dialogue et tenter de trouver une solution amiable, équitable en toute transparence et confidentialité, dans un délai raisonnable.

#### Puis cliquer sur le logo :



## Mettre l'identifiant et le mot de passe :



L'identifiant à indiquer est : GHR

Le mot de passe à indiquer est : GHR2023!

# Une fois que les codes entrés le texte ci-dessous apparaît :

Conformément au décret du 30 octobre 2015, les entreprises, syndicats de professionnels, et collectivités territoriales ont désor l'obligation de nommer un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur doivent être publiques et accessibles depui documents légaux (conditions générales, devis, facture). Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 09.53.01.02.69.
1 - vous désirez renouveler votre adhésion à l'AME CONSO :
<ul> <li>J01 – Hôtellerie</li> <li>J03 – Restauration</li> </ul>
OU vous souhaitez désigner l'AME CONSO :
<ul> <li>J01 – Hôtellerie</li> <li>J03 – Restauration</li> </ul>
2 - déposez la convention via le menu sur notre page d'accueil OU renvoyez la convention signée et paraphée
par mail à administratif@mediationconso-ame.com
accompagnée de votre règlement du montant TTC pour 3 ans indiqué à l'article 6-1 de la convention
<ul> <li>par chèque l'ordre de l'AME CONSO (au 197 Boulevard Saint Germain, 75007 PARIS )</li> <li>Par virement: A M E CONSO Domiciliation BNPPARB PARIS PL DAUPHIN (01960) RIB : 30004 01960 00010408905 55 IBAN : FR76 3000 4019 6000 0104 0890 555 BIC : BNPAFRPPXXX</li> </ul>
Votre adhésion ne sera prise en compte qu'à réception du règlement. En vous remerciant Angela ALBERT Présidente AME